



Elections 2024

Comité sur les Droits des Personnes Handicapées (CPDH)

Comité pour l'élimination de la Discrimination à l'égard des Femmes (CEDF)

Comité de Droits de l'homme (CDH)

Comité des Droits de l'enfant (CDE)

Questionnaire pour les candidats

Quatre Organes de Traités de l'ONU, le Comité des droits des personnes handicapées (CPDH), le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDF), le Comité des droits de l'homme (CDH) et le Comité des droits de l'enfant (CDE), ont des élections prévues en 2024.

Afin de renforcer les organes de traités, l'Alliance Internationale des Personnes Handicapées, Child Rights Connect et IWRAW Asia-Pacific – en tant que membres de [TB-Net](#), le réseau d'ONG pour les organes de traités des Nations Unies – cherchent à promouvoir la qualité, l'indépendance et la diversité des membres des organes de traités par le biais de processus de nomination et d'élection transparents et participatifs.

Ce questionnaire, qui envoyé à tou(te)s les candidat(e)s nommé(e)s et est basé sur les critères énoncés dans les traités concernés et dans la Résolution 68/268 de l'Assemblée Générale, permettra à tous les États et autres parties prenantes de mieux comprendre les compétences, les expériences et la motivation des candidat(e)s au CRPD, CEDAW, HRCttee, CRC et CDESCR avant les élections.

Les résultats des questionnaires seront disponibles sur le site www.untbelections.org, tandis que les réponses vidéo seront partagées sur une [page YouTube dédiée](#).

Cette initiative n'implique pas que nous soutenions ou nous opposions à des candidats de façon individuelle.

Questions ouvertes à tou(te)s les candidat(e)s des organes de traités

1. Nom : *YOUL Sansan Kpièmiité*

2. Nationalité : *Burkina Faso*

3. Poste actuel : *Directeur de la lutte contre les violences faites aux enfants et de la protection de l'enfant en situation d'urgence*

4. Occupez-vous actuellement un poste, ou avez-vous déjà occupé un poste au nom de, ou pour votre Gouvernement (pouvoir exécutif) qui pourrait compromettre votre indépendance et votre impartialité, actuelles ou perçues ? Si tel est le cas, veuillez fournir des détails :

Non

5. Veuillez indiquer tout conflit d'intérêt actuel ou potentiel qui pourrait vous empêcher de faire preuve d'indépendance et d'impartialité dans votre travail en tant que membre d'un organe de traité de l'ONU.

Il n'y a, pour ce qui me concerne, aucun conflit d'intérêt actuel ou potentiel qui pourrait m'empêcher de faire preuve d'indépendance et d'impartialité dans mon travail en tant que membre d'un organe de traité de l'ONU.

6. Le processus de nomination relatif à votre candidature était-il un processus transparent et participatif ? La société civile et les autres parties prenantes ont-elles été consultées ?

Le processus de nomination relatif à ma candidature a été transparent.

7. Durant votre mandat potentiel en tant que membre d'un Comité, quels autres postes ou activités professionnelles avez-vous l'intention d'entreprendre ?

Je n'ai pas l'intention d'entreprendre un autre poste ou activité professionnelle, car j'ai le souci de m'investir principalement dans les travaux du Comité si je venais à être élu.

8. Les engagements en tant que membre du Comité prennent beaucoup de temps pendant et en dehors des sessions. Comment vous assurerez-vous d'avoir la capacité de consacrer le temps nécessaire au travail du Comité, à la fois en personne et en ligne ?

Ayant un grand intérêt pour les questions de protection de l'enfant, je vais m'y engager et m'y investir principalement. Je compte y parvenir en ne cumulant pas le statut de membre du Comité avec autre poste ou activité professionnelle en dehors de ceux que j'exerce actuellement.

9. Quels sont les défis actuels et principaux que vous voyez pour le système des organes de traités et quelles sont vos idées d'amélioration ?

Pour moi, le défi majeur actuel pour ce qui concerne particulièrement le Comité des droits de l'enfant, c'est parvenir à impliquer davantage les enfants dans les grandes instances de prise de décisions en leur faveur.

Et pour relever ce défi, mon idée novatrice, c'est de créer des organes ou comités nationaux des droits de l'enfant et faire en sorte que ces instances nationales, qui doivent être dirigées par des enfants,



soient représentées aux rendez-vous des instances internationales de promotion et de protection de leur droit.

10. (Question actualisée) La pandémie de COVID-19 a ralenti, fait reculer les progrès et exacerbé le défi de veiller à ce que les besoins des enfants soient satisfaits et leurs droits garantis. En reconnaissance de ces effets négatifs qui devraient persister à long terme et de la multiplicité des crises qui affectent les enfants de manière disproportionnée dans le monde entier, le Secrétaire Général des Nations Unies a publié en juillet 2023 une [note d'orientation sur l'intégration des droits de l'enfant](#), demandant la mobilisation du système des Nations unies pour renforcer et élever collectivement un programme commun des Nations unies en matière de droits de l'enfant. Comment le Comité peut-il contribuer à cette mobilisation et veiller à ce que les droits de l'enfant soient intégrés dans tous les piliers des Nations Unies?

Le Comité peut initier une étude dans quelques Etats pour cerner davantage l'impact de ces crises sur les droits des enfants, faire des propositions et des recommandations devant être mises en oeuvre par les Etats. En outre, le Comité peut former des acteurs de protection de l'enfant au niveau des Etats sur la protection des droits de l'enfant en période de crises sécuritaire ou humanitaire.

Lien vers votre CV complet : sansanyou44@gmail.com

Questions pour les candidat(e)s au Comité des droits de l'enfant de l'ONU

*Veillez fournir des réponses aussi précises que possible et **ne dépassant pas 200 mots par question.***

Votre motivation, votre expérience et vos qualifications pour devenir membre

1. Qu'est-ce qui vous motive à devenir membre du Comité des droits de l'enfant ? **(Option vidéo)**
2. Compte tenu de la composition actuelle et de l'expertise du Comité, quelle serait votre valeur ajoutée ?
(Option vidéo)
3. Quels sont, selon vous, les questions émergentes et les défis en ce qui concerne la mise en œuvre de la Convention des droits de l'enfant et de ses Protocoles facultatifs à l'échelle mondiale ainsi que dans votre pays / région ?

Pour moi, les principales questions émergentes et les défis majeurs sont les préoccupations liées au phénomène des enfants affectés par les conflits armés ou les crises sécuritaires et humanitaires, avec ses graves conséquences comme la traite des enfants, la mobilité à risque, le phénomène des enfants en situation de rue, l'exploitation (notamment l'exploitation sexuelle) et les abus et violences sur les enfants.

4. Selon vous, quels sont les domaines dans lesquels le Comité doit renforcer les normes internationales relatives aux droits de l'enfant ?

Pour moi, les domaines prioritaires sont les suivants :

- *le renforcement de la sécurité sociale des enfants, puisque les Etats parties à la Convention internationale sur les droits de l'enfant (CDE) reconnaissent à tout enfant le droit de bénéficier de la sécurité sociale, y compris les assurances sociales, et prennent les mesures nécessaires pour assurer la pleine réalisation de ce droit en conformité avec leur législation nationale ;*
- *un niveau de vie suffisant pour chaque enfant, puisque les Etats parties de la CDE reconnaissent le droit de tout enfant à un niveau de vie suffisant pour permettre son développement physique, mental, spirituel, moral et social ;*
- *l'accès de tous les enfants à l'éducation, puisque les Etats parties de la CDE reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation, en vue d'assurer l'exercice de ce droit progressivement et sur la base de l'égalité des chances ;*
- *la participation et l'intérêt supérieur de l'enfant dans toutes les décisions ou actions le concernant.*

5. Comment envisagez-vous le travail du Comité dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable ?

Le travail du Comité devrait être orienté vers le renforcement des actions dans les domaines prioritaires précédemment énumérés, comme éléments de réponse à la question ci-dessus : sécurité sociale, niveau de vie suffisant, accès à l'éducation et participation de l'enfant.

6. Comment pensez-vous que le Comité pourrait faire progresser les normes et les pratiques sur la participation des enfants, et en particulier sur le droit des enfants à participer à la vie politique et les enfants défenseurs des droits humains ?

Pour moi, il faut mettre en place au niveau de chaque Etats des instances pour rendre effective cette participation :

- *des comités des droits des enfants dans les Etats, présidés par des enfants et réunissant des enfants, pour défendre les droits des humains, en particulier les droits des enfants ;*
- *des parlements des enfants pour favoriser la participation des enfants à la vie politique.*

7. Que peut faire le Comité pour renforcer davantage son engagement envers la société civile

Pour moi, pour renforcer davantage son engagement envers la société civile, le Comité doit renforcer la collaboration et la synergie d'action avec la société civile, mettre son expertise au profit de la société civile.